

ne peut que l'empirer. Nous ferons en sorte qu'avec la croissance, l'environnement s'améliore réellement.»⁶⁷

M. SOMMAIRE DE L'ANNEXE

Le Mexique a voté une loi environnementale très rigoureuse en 1988, ce qui a marqué le début d'une nouvelle ère de sensibilisation aux questions environnementales au pays. Depuis, il a adopté peu à peu des règlements et des normes environnementales techniques pour la mise en application de la Loi générale sur l'équilibre écologique et la protection de l'environnement.

La loi, les normes et les règlements environnementaux du Mexique sont semblables aux lois et règlements des pays développés pour ce qui est de la sévérité. Des énoncés d'incidences environnementales (EIE) sont requis pour tous les projets des secteurs public et privé. Les nouvelles installations à risques élevés doivent faire l'objet d'une analyse des risques. Le caractère exhaustif de ces exigences rend moins vraisemblable, dans les années à venir, la migration vers le Mexique, de sociétés souhaitant échapper aux lois environnementales.

De par, le Mexique ne disposait pas des ressources financières requises pour appliquer pleinement ses règlements environnementaux. Depuis 1989, ce pays a recruté un grand nombre d'inspecteurs et il a augmenté de façon considérable son budget de surveillance et l'application des mesures environnementales. D'importants programmes de protection et de restauration de l'environnement ont été approuvés, et plus particulièrement pour la ville de Mexico et la zone frontalière septentrionale. Vers la fin de 1991, plus de 100 installations polluantes avaient été fermées de façon permanente et environ 2 000 autres avaient été forcées à arrêter temporairement leurs opérations.

Les initiatives récentes du Mexique, plus particulièrement depuis 1988, visant à relever les défis des problèmes environnementaux, ont été reconnus à l'échelle internationale, comme en témoigne l'attribution au Président Salinas du Prix de la Terre, pour souligner son engagement à défendre l'environnement.

En bref, le Mexique est présentement en train d'intégrer les considérations environnementales à son développement économique. Un régime juridique complet devrait être en place vers la fin de 1992. Bien que les activités d'application aient été considérablement renforcées, le gouvernement reconnaît publiquement que l'objectif de la pleine conformité avec ses propres règlements environnementaux n'a pas encore été atteint. L'administration Salinas considère que sa participation à l'ALENA constitue une occasion pour le Mexique de créer les nouvelles ressources dont il a besoin pour améliorer son effort de réglementation et d'application en matière d'environnement.⁶⁸

67. Jonathan Fisher, "A Conversation with Mexico's President", p. 51.

68. Ambassade du Mexique, Mexico Environmental Issues. Septembre 1992, p. 2